



Trait d'union Février 2017

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

LE MOT DU MAIRE

L'exercice de la démocratie

Le printemps qui se profile va voir se dérouler les principales élections nationales où le peuple français choisira son président puis ses députés.

Souvent utilisée, l'expression « rendez-vous démocratique » « sous-tend l'idée que la démocratie ne vit que par intermittence et qu'elle s'ensommeille entre ces deux rendez-vous ».

Bien sûr le vote libre, ouvert également à chacune et chacun des citoyens, est une composante essentielle de la démocratie.

Nous devons protéger cette liberté qui ne s'usera que si nous ne nous en servons pas. Le flux considérable de nouvelles inscriptions laisse entrevoir une volonté de participation et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Pour autant l'exercice de la démocratie, le pouvoir par le peuple et pour le peuple, ne se résume pas au seul choix de ses représentants. La véritable démocratie a ses exigences dans l'exercice du pouvoir et dans les finalités de celui-ci.

Elle suppose à la fois une vision élevée de l'intérêt collectif et de la place de l'individu. Elle suppose d'offrir à chacun des chances égales tout en renforçant les valeurs communes qui fondent le vivre-ensemble de notre pays. Elle suppose aussi d'être en permanence à l'écoute du peuple dans toute sa diversité.

Souhaitons que la campagne électorale verra naître des moyens renouvelés du dialogue continu entre le pays et ses représentants. Cela éviterait l'illusion que tout doit et peut être réglé tous les 5 ans par un programme alors que le monde n'a jamais changé aussi vite !

Souhaitons que le débat permette de dégager une vision lucide de la situation ainsi que des grandes priorités pour le futur.

Je forme le vœu que nous soyons nombreux à voter le 23 avril et le 7 mai ainsi que les 11 et 18 juin, étapes indispensables d'une démocratie renforcée.

Et si nous parlions finances : le coût du travail

En tant que citoyens de Saint Germain Nuelles nous sommes conjointement les ayants-droit de la collectivité.

Or avec ses différents services (administratif, scolaire, technique, culture, police) la commune ressemble à une entreprise qui emploie près de vingt personnes (à temps complet ou partiel).

Nous sommes donc tous un peu les employeurs de nos agents et il est donc important de savoir que les salaires et les charges sociales des employés de notre commune obéissent à la loi générale (avec des critères spécifiques à la fonction publique territoriale).

Le contrat de travail s'articule autour du salaire brut.

L'agent touchera un salaire net égal au salaire brut moins les charges salariales, soit environ 15% du brut pour notre commune.

Pour la collectivité le coût total sera égal au salaire brut plus les charges patronales qui représentent pour nous environ 41% du brut.

Quand on compare au salaire net, celui qui est véritablement perçu par l'agent, le calcul est encore plus spectaculaire ! En effet :

« pour 100€ de salaire net, le coût pour la commune sera de 165€ »

Autrement dit, un poste qualifié qui coûte 3000€ par mois à la commune ne rapportera que 1815€ à l'agent !

Soyons donc toujours précis quand nous parlons de salaire : net ?, brut ? ou coût total chargé ?

Dans nos budgets, la rubrique « salaires » comprend toujours les charges, bien entendu !

Noël ANCIAN

LA MAIRIE VOUS INFORME

➤ Elections du printemps 2017 :

Dates : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et 11 juin et 18 juin pour les législatives.

Horaires : de 8h à 19h (nouveau !) :

Bureaux de vote: N°1 : Mairie Principale de Saint Germain, N°2 : Mairie Annexe de Nuelles.

Les listes électorales: entièrement refondues.

Les cartes d'électeurs: toutes neuves, directement livrées à votre domicile avant le premier tour. **MERCI de les apporter le jour du vote** pour faciliter les formalités, **ainsi que votre pièce d'identité.**

Les permanences pour les deux bureaux de vote : Merci aux personnes intéressées pour participer, de se faire connaître en mairie.

Les titres ayant un * sont développés au fil du Trait d'Union.

➤ Recensement citoyen:

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Ce recensement est nécessaire et obligatoire dès lors qu'ils auront à passer des examens comme le bac, permis, etc...et permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

➤ Rencontres élus/citoyens

Le samedi 18 mars de 9h à 12h, salle des mariages mairie annexe.

Le samedi 8 avril de 9h à 12h, salle du conseil mairie principale.

➤ Repas des Aînés

Le repas aura lieu le **dimanche 9 Avril** à la **salle du Colombier** (pour les 70 ans et plus) à midi.

➤ Nettoyage pédagogique* :

Samedi 1^{er} avril, 9h place de l'Alambic.

➤ Dates prochains conseils municipaux:

-Mercredi 08 mars à 20h00 et -Lundi 27 mars à 20h00

➤ Ramassage des encombrants*: lundi 3 avril

➤ Calendrier des collectes :

Vous avez reçu par courrier via la poste le nouveau calendrier des collectes élaboré par la CCPA (Communauté de Communes du Pay de l'Arbresle). Il s'avère que la distribution effectuée par la poste a posé quelques problèmes. Un nouveau calendrier vous sera donc distribué dans le bulletin municipal en mars.

➤ Page Facebook

<https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

Si vous avez des photos, vidéos en lien avec un événement ou un article qui relatent la vie de notre village, vous pouvez les envoyer par mail en mairie, nous les diffuserons.

➤ Rappel sur la réglementation concernant les élevages de volailles particuliers

Dans le cadre de la mise à jour de son **Plan Communal de Sauvegarde** et conformément à l'arrêté ministériel du 24 Février 2008 relatif au recensement des oiseaux et volailles détenus par toute personne morale ou physique en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire, la mairie de Saint Germain-Nuelles rappelle que les détenteurs d'animaux de basse-cour (moins de 100 volailles détenues) doivent se déclarer auprès de ses services.

Nous invitons les personnes concernées à effectuer les démarches dans les meilleurs délais auprès du secrétariat de mairie.

ECOLES ET PETITE ENFANCE:

Ecoles: Inscription pour la rentrée 2017-2018, il faut passer en mairie avec votre livret de famille pour inscrire vos enfants dans l'une des écoles de la commune (école de Nuelles et école du Colombier). Ensuite vous devrez prendre rendez-vous auprès du directeur (trice) pour finaliser la démarche.

Petite enfance: pour les familles qui font garder leurs enfants n'ayant pas l'âge d'être scolarisés, par une assistante maternelle de la commune, une aide de 0,30 € par heure de garde est octroyée suivant le quotient familial (en dessous de 1 100 €). Un dossier doit être déposé en mairie, comprenant le justificatif de la CAF, ainsi que les justificatifs mensuels pour les heures de garde.

CULTURE

-Saison Culturelle : Le prochain spectacle sera présenté à la salle des Fêtes de Nuelles les jeudi 16 et vendredi 17 mars. Il reste quelques places le 16 à 20h.

Gisèle

, c'est une grand-mère qui s'adresse à nous toutes et tous.

Gisèle

, c'est un doux plongeon dans les années 80 que l'on regarde parfois avec nostalgie et qui sont pourtant les prémices de ce que nous vivons aujourd'hui.

Gisèle

, c'est l'histoire d'une épopée familiale dans un tourbillon de contradictions.

Gisèle

, c'est un amour éternel entre La Petite et sa Mamie, c'est un puits de vie sans fond et sans lequel je ne serais pas. Delphine

Saison culturelle



ADULTES
ADOS

GISÈLE

THÉÂTRE

COMPAGNIE
LA BARAK'A THÉÂTRE

Jeudi 16 mars 2017 à 20h places encore disponibles !

Vendredi 17 mars 2017 à 20h complet

-Plus généralement : nous repartons sur de nouvelles bases et Juliette BARRET nous a rejoint comme attachée au développement culturel de notre commune. Elle a été embauchée pour élaborer la programmation de la Saison Culturelle 2017 /2018, assurer l'organisation des spectacles qui vous seront proposés en collaboration avec le comité culture, continuer à développer une médiation théâtrale dans nos écoles, collaborer avec nos nombreuses associations, etc... Elle sera chargée de la communication culturelle sur papier (affiches) et plus particulièrement sur le site et la page Facebook de la commune. Juliette participera également au sein de la Commission culture, à la suite à donner à notre projet culturel.

Daniel LAURENT

VIE COMMERCIALE

MARCHE DE PRINTEMPS LE 26 MARS de 8h à 13h.

Venez-nous retrouver autour de nos commerçants pour une matinée axée sur le jardin.

L'ALAMBIC FETE LA SAINT PATRICK !!!

Le vendredi **17 mars de 18h à 22h.**

Au programme : musique Celtes, bières Irlandaises, snacking, et kilt !



Nouveau sur le marché les dimanches matins : "Amaryrosalys" vous propose, un large choix de fleurs coupées. Vous pourrez trouver divers bouquets, des compositions florales et des plantes de saison. N'hésitez pas à venir nous rencontrer quel que soit l'occasion ! amaryrosalys@gmail.com

CIVISME :

LE BRUIT :

**Les beaux jours arrivent,
la nature se réveille, nos petits engins de jardiniers
et de bricoleurs aussi !**

Pour que ce réveil soit respectueux de tous, quelques règles de bonne conduite et de savoir-vivre s'imposent comme précisé dans l'arrêté préfectoral n° 99-1667 du 19 avril 1999.

A savoir pour l'utilisation de tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ...

-du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

-le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

-les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

LES POUBELLES :

Noires ou jaunes, petites ou grandes, quels que soient les saisons, les jours, le temps...

elles doivent être stockées chez vous !

Merci donc de les rentrer après les collectes.

DIVERS:

➤ Ramassage des encombrants :

Pour qui : toute personne intéressée

- de plus de 70 ans
- et/ou à mobilité réduite
- sans possibilité de transport adapté au volume ou au poids
- possible (s) cas particulier (s)

Quoi: encombrants de gros volumes type électroménager, lits, TV, buffets, etc...

Interdit: peinture, produits chimiques, huiles, déchets verts, verres, batteries, pneus, gravats et tout autre déchet non accepté en déchetterie (amiante etc...)

Modalités: passer en Mairie dans les 15 jours précédant les dates précisées ci-dessus, y en remplir une **fiche** et **prendre rendez-vous.**

Le stockage: d'attente se fera dans les locaux du demandeur au rez-de-chaussée (plain pieds) et pas sur la voie publique.

Les agents ne feront pas office de déménageurs et ne seront pas habilités à débrancher les appareils électriques et ceux raccordés au réseau d'eau, eaux usées et gaz.

Attention : les encombrants ne devront pas excéder un poids unitaire de 50 kg.

➤ ARBOROSA

REVUE HISTORIQUE du Groupement de Recherche Active des Associations du Patrimoine du Pays de l'Arbresle est en vente à l'épicerie L'ALAMBIC. Au sommaire du numéro 39 deux articles concernant nos territoires :

Le terrier du territoire de Glay et les mesures anciennes

Collections préhistoriques de l'Arbresle et de Saint Germain Nuelles

➤ Coworking dans le Pays de l'Arbresle:

Travailleurs indépendants, autoentrepreneurs, télétravailleurs, porteurs de projets ... : vous cherchez un espace de travail convivial, accessible et favorisant les rencontres sans avoir besoin de vous rendre à Lyon : le coworking vous concerne !

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle mène une enquête en ligne en vue d'expérimenter la création prochaine d'un espace de coworking sur son territoire.

Si ce projet vous intéresse, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire accessible sur le site www.ccpa.fr à l'adresse suivante : <https://goo.gl/forms/eS4M0pX6wlllebyRI3>

Pour plus d'informations : CCPA Service développement économique pierre.chambe@paysdelarbresle.fr / 0474016883

➤ Autorisation de Sortie du Territoire (AST):

A partir du 15 janvier 2017 les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devront être munis :

- d'une pièce d'identité valide : carte nationale d'identité ou passeport en fonction des exigences du pays de destination ;
- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale ;
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité.

Il n'y a pas besoin de se déplacer. L'AST prend la forme d'un formulaire accessible sur le site www.service-public.fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>) et à remettre complété et signé au mineur. L'AST sera demandée aux points de sortie du territoire français.

La durée de l'AST est fixée par l'adulte titulaire de l'autorité parentale (durée d'un voyage ou période fixe). Toutefois, l'autorisation est délivrée pour une durée maximale d'un an.

➤ Mercredi 19 avril - Découverte de la flore
des carrières de Glay

Venez découvrir, le temps d'un après-midi, la flore des carrières de Glay. Petits et grands sont les bienvenus pour cette balade qui mêlera approches scientifique, sensorielle et artistique.

Lieu : carrières de Glay, Saint-Germain-Nuelles

Public : tout public

Inscription : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle /
04 74 01 68 90

VIE ECONOMIQUE

Plombier/Chauffagiste : Alexandre STEPHAN. De retour à Saint Germain Nuelles après une reconversion professionnelle, et une expérience de plus de dix ans sur le terrain, Alexandre Stephan est spécialisé dans le neuf et la rénovation. N'hésitez pas à le contacter pour tous vos travaux de chauffage, sanitaire, cuisine, au 0620981710 ou alexsteph72@gmail.com / www.cabestan.fr (responsabilité civile et décennale).

Saint Germain Nuelles

Grand nettoyage

De la commune

Samedi 1^{er} Avril



Rendez-vous à 9h
Devant le local technique
Place de l'alambic

Vous êtes tous les bienvenus

La matinée se terminera autour d'un
verre au local technique devant
l'école.

Un petit cadeau sera offert aux
enfants qui participeront.

Pensez à prendre:

- Des gilets fluo
- Des gants



LE COIN DES ASSOCIATIONS:

"LES TONTONS DANIELS récidivent, avec la belote musicale".

L'association les Tontons Daniels a pour objectifs de développer des liens sociaux, d'amitiés, de solidarités par la pratique de différentes activités culturelles, sportives, éducatives, artistiques.

Face à l'engouement, la gaieté et le bonheur que vous manifestez depuis 5 ans lors de la traditionnelle pétanque musicale, nous vous proposons de poursuivre **ces beaux moments de partages, d'échanges et de rigolade** avec une**Belote musicale.**

Mais si, ce n'est pas une blague ! Celle-ci se tiendra le 29 Avril 2016 à la salle des Fêtes de Nuelles. Inscriptions 14h30, début du tournoi 15h, inscription 12€/équipe.

Le sacrosaint concours de Belote coincée sera ici accompagné d'une ambiance musicale comme les tontons daniels en ont le secret et de jeux divers pour les petits comme les grands (jeux de dés, molki, pétanque,...)

Buvette et grignotages sur place, avec pour clôturer la journée **un concert intimiste et chaleureux à 19h.**

En bref, une journée à la sauce Tontons Daniels !

« Alors Tonton, tu Tires ou tu Coinches ? ». **Rendez-vous Samedi 29 Avril 2017, Salle des fêtes de Nuelles".** Plus d'informations sur Facebook "lestontonsdaniels"

Randonnée VTT le 2 Avril 2017, Cap à l'Ouest

La légende raconte que tous ceux qui un jour ont participé à une randonnée VTT, n'ont qu'une hâte, recommencer ! Si comme eux vous avez envie d'évasion, ce sera le moment de sortir vos VTT, regonfler les chambres à air, huiler la chaîne et découvrir les sentiers "exotiques" de nos villages.

Six parcours entièrement nouveaux de 15 à 56km sur un terrain inédit pour cette 10^{ème} édition. Il y en a pour tous les âges et tous les niveaux. Venez donc vous amuser sur des chemins parfaitement balisés pour l'occasion et sans chronomètre. Seules exigences ; savoir faire du vélo, avoir un vélo, un casque (obligatoire) et l'envie de rouler. Oubliez votre casse-croûte et gourde, il y aura des ravitaillements tout au long des parcours et un repas de l'amitié à l'arrivée. Cela vous fait rêver ? Alors venez fêter les 10 ans de votre randonnée : invitez vos amis, réservez la date du **2 avril 2017** (départs entre 8 et 10H salle du Colombier), et remplissez le formulaire pour bénéficier du prix de préinscription (1 bouteille de Beaujolais offerte aux 500 premiers inscrits, participation automatique à la tombola où vtt et autres lots sont à gagner).

Cette année encore, des photographes seront sur les parcours pour immortaliser votre sourire de vététiste. Enfin, de nombreux stands installés à la salle polyvalente égayeront de leurs animations votre journée. Plus d'hésitation ! Bloquez la date et venez jouer avec nous ! www.entrevignesetpierresdorees.fr

APESG :

L'APESG organise sa **3eme soirée carnaval**.

Le **10 mars**, les enfants de l'école du Colombier vont défiler déguisés dans le village avec les enseignants. Ils s'arrêteront voir les personnes âgées au sein de l'HEPAD puis feront un spectacle à la salle du Colombier.

L'APESG vous propose de poursuivre la soirée en famille, toujours à la salle du Colombier à partir de 19h. Les thèmes choisis par les enseignants et les enfants sont « *les contes* » et « *les bandes dessinées* ».

Préparez vos costumes pour accompagner vos bambins !

Vous avez la possibilité de réserver vos places au tarif de 3€/personne ou de les acheter sur place au prix de 5€/personne. L'entrée pour les enfants est gratuite.

Le 9 avril, tous les enfants de l'école sont conviés pour notre chasse aux œufs. Comme chaque année, 3 gros œufs seront cachés et les chasseurs les plus intrépides gagneront leur cadeau !

Renseignements sosocoiff@hotmail.com ou 06 79 88 63 81

Club pédestre LES GRISEMOTTES

Dimanche 19 mars: 44^{ème} RANDONNEE PEDESTRE pour tous

Comme chaque année, la nouvelle édition de la randonnée des Grisemottes est attendue par les passionnés de sentiers et nature. Ouverte à tous, cette rencontre conviviale confirme son objectif de faire découvrir les sentiers locaux et d'offrir une journée de plein air à tous.

Les départs se feront à la salle polyvalente du Colombier et seront possibles **entre 8 heures et 14 heures**. Une journée que vous adapterez en fonction de votre disponibilité, avec un temps de marche qui pourra varier de 2 à 9 heures. Différents types de circuits : 7 – 11 – 15 – 19 – 25 – 31 km, ainsi que trois autres circuits sur route de campagne d'environ 4 - 6 et 10 kilomètres pour familles avec enfants en poussette et pour les personnes à mobilité réduite. Au départ le matin, café offert. Sur les différents points pause, des ravitaillements seront distribués : sandwiches, pâtisseries, l'assiette des Grisemottes, boissons et dégustation de Beaujolais.

A partir de 11 heures la traditionnelle andouillette beaujolaise (ou poulet), accompagnée de frites et fromage pourront être dégustés par tous, même les non- marcheurs.

Pour la deuxième année et **pour encourager les enfants** à participer à cette randonnée nature, le club met en place sur les petits parcours, tout un cheminement empli d'énigmes, devinettes, rébus. Des panneaux posés dans différents lieux avec un questionnaire ludique et astucieux, rendre l'itinéraire distrayant pour les enfants.

Des enfants aux grands-parents, des néophytes aux acharnés, vous trouverez tous dans cette journée, des moments de détente

et de plaisir. Réservez votre dimanche 19 mars, et relevez le challenge, on vous attend nombreux pour cette grande fête de la randonnée.

Pour une bonne réussite, diffusez l'information auprès de votre entourage, nous accueillons tous les marcheurs, pour faire de ce rassemblement un grand jour sur les chemins de nos villages.

Pour tous renseignements : 04 74 01 51 01 ou 04 78 89 62 30 et sur le site du club : <http://www.lesgrisemottes-rando.org>

Autres sorties des mois de mars et avril :

Vendredi 10 mars à Sourcieux les mines en après-midi.
Vendredi 24 mars Le Bois d'Oingt en après-midi. Dimanche 2 avril au départ de Lentilly, rassemblement à Saint Germain à 8 heures. Samedi 8 avril balade citadine à Lyon. Vendredi 14 avril à Longessaigne en après-midi. Vendredi 28 avril à Chamelet en après-midi.

CLASSES EN 7 :

Dimanche 26 mars retrouvez les classes en 7 sur le marché pour une **vente de saucisson/pommes de terre**, et rejoignez les à la **salle du Colombier** pour **un après-midi jeux** destinés aux petits comme aux grands. Venez en famille vous amuser. La présidente Sylvie Witryk

APEN

L'APEN organise son traditionnel **LOTO le samedi 25 mars 2017 salle du Colombier.**

Cette année encore nous avons doté notre loto de très beaux lots.

Pour rappel les bénéficiaires du loto permettent chaque année de financer les sorties et activités pédagogiques de nos enfants ; nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil lors de la vente des cartons, activité que nos chères têtes blondes prennent très à cœur pendant les semaines précédant le Loto.

Pour ceux qui souhaitent acheter des cartons et qui seront absent le jour J notre ordinateur joue (et gagne !) pour vous....

"L'APEN remercie chaleureusement théâtreille d'avoir associé les parents d'élèves aux recettes de leur week-end de théâtre de fin janvier et félicite tous les comédiens pour leur talent et pour nous donner autant de plaisir à chacune de leurs représentations".

Espérant vous compter nombreux parmi nous le samedi 27 mars, le bureau. Joignables par mail: apen69210@gmail.com ou par téléphone 06 83 51 70 67 (G Coffy)

Prêt de gobelets pour vos fêtes et manifestations.

La CCPA met à disposition des **associations uniquement, gratuitement, sur réservation** et convention, **des gobelets réutilisables** pour limiter la production de déchets. Les verres sont rendus sales à le CCPA qui prend en charge le nettoyage. Pour réserver, prendre contact avec Mr Pierric ROUCHON
04.74.01.68.98 pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr

LES MAIRIES.

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.

Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

Matin : Lundi de 10h à 12h

Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

➤ L'Arbresle : dates des collectes de sang 2017

Jeudi 20 avril de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 et
vendredi 21 avril de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

**Vos prochains articles avant le 20 mars, pour une
distribution le 24 avril**

MARS

Vendredi	10 MARS	APESG	Soirée carnaval	SP
Samedi	11	Basket	Championnat	SP
Dimanche	12	Société de Chasse	repas des adhérents	SDF
Jeudi	16	Saison Culturelle	Gisèle	SDF
Vendredi	17	Saison Culturelle	Gisèle	SDF
Vendredi	17	Amicales sapeurs pompiers	AG	FC
Samedi	18	Rencontre élus/citoyens à 9h	Municipalité	mairie annexe
Du 18 au 19		Les Grisemottes	Randonnée	SP
Samedi	18	Basket	Championnat	SP
Samedi	18	Basket	Soirée choucroute	SDF
Dimanche	19	Basket	Championnat	SP
Samedi	25	APEN	Loto	SP
Samedi	25	Basket	Championnat	SP
Samedi	25	Danse Pour Tous	repas des adhérents	SDF
Dimanche	26	Commission Commerce	Marché de la poule	place de l'Alambic

A V R I L

Samedi	1 AVRIL	NETTOYAGE PEDAGOGIQUE	RDV 9 h devant local technique	place de l'Alambic
Samedi	1	Basket	Championnat	SP
S1 et D2	2	VTT	Randonnée	SP
Lundi	3	Ramassage encombrants, sous conditions. Renseignements en mairie.		
Samedi	8	Rencontre élus/citoyens à 9h	Municipalité	mairie principale
Samedi	8	Basket	Championnat	SP
Dimanche	9	Basket	Championnat	SP
Dimanche	9	CCAS	REPAS DES AÎNES 12H	SP
Mardi	11	Saison Culturelle	Goupil	SDF
Dimanche	23	Municipalité	Élections présidentielles	mairies
Samedi	15	Les Grisemottes	AG	SDF
Samedi	29	Les Tontons Daniel	Concert	SDF

Déchèteries:

La déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle : ouverture les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Les samedis de 09h00 à 18h00 non-stop.

La déchèterie de Courzieu les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00. Les mardis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et les samedis de 09h00 à 18h00 non-stop. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.